



P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

LAVERNOSE-LACASSE

## ANNEXES

ANNEXES SANITAIRES

6.1.2.1. – NOTE ASSAINISSEMENT

### REVISION 2

Arrêté	Enquête Publique		Approuvé
2 juin 2009	6 novembre 2009	7 décembre 2009	5 août 2010



## **ANNEXES SANITAIRES**

### **6.1.2.1 - ASSAINISSEMENT**

#### **1 - GENERALITES**

Le secteur d'étude est constitué de différentes formations sédimentaires :

- alluvions de basses terrasses de la Garonne,
- alluvions actuelles des rivières secondaires,
- alluvions de basses plaines.

L'étude pédologique a identifié plusieurs types de sols ainsi que leurs aptitudes à l'épuration et à la dispersion :

- sols bruns sur terrasses limoneuse,
- sols bruns et lessivé sur Terrasses argilo-limoneuse.

Sur ces sols la perméabilité est réduite avec des risques de colmatage. L'aptitude est de classe III (Orange) qui correspond à une aptitude faible avec des contraintes pédologiques importantes pouvant rendre nécessaire l'utilisation de dispositifs spéciaux pour l'épuration et la dispersion des effluents. Dispositifs préconisés : filtre à sable drainé vertical ou horizontal en fonction des possibilités et des niveaux d'exutoire. Dispersion : puits d'infiltration ou exutoire de surface.

#### **2- L'ASSAINISSEMENT**

La commune possède 1752 habitants avec 644 habitations. La pression d'urbanisation est très présente car elle atteint près de 30 permis/an depuis 2 ans.

L'habitat est dans l'ensemble assez récent, mais 23% ne dispose pas de traitement suivant la norme technique D.T.U. 64.1 et 30% ne possède pas de dispositifs « conformes » à la réglementation actuelle. La dispersion s'effectue à près de 87% in situ.

Le Schéma directeur d'assainissement de 1997 proposait un panachage entre l'assainissement collectif et l'assainissement autonome, afin d'obtenir un assainissement au moindre coût, adapté au terrain et à la typologie de l'habitat.

- L'assainissement collectif :

Pour l'assainissement collectif, 62 branchements avaient été prévus (soit 260 équivalents habitants supplémentaires). En 1995, on comptait 414 raccords. On compte aujourd'hui 601 abonnés au réseau collectif.

La commune de LAVERNOSE-LACASSE bénéficie d'un réseau d'assainissement collectif. Cet assainissement est géré par un syndicat intercommunal constitué des communes de Saint-Hilaire et de Lavernose-Lacasse qui se charge aussi du traitement.

Ce réseau est séparatif, l'ensemble des eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Lavernose- Saint Hilaire.

Cette station d'épuration mise en service en janvier 2002 (construite sur l'ancienne station de 1979) a une capacité de 3000 équivalents habitants. Le volume nominal de la station est de 300 m<sup>3</sup>/j. Le traitement réalisé est un traitement biologique (avec Ntk). La commune dispose d'un plan d'épandage des boues qui sont donc épandues en totalité. Le réseau d'assainissement est séparatif. Les eaux sont ensuite rejetées dans la Louge.

Actuellement un projet prévoit la création d'une station d'épuration au hameau de Créboty.

- L'assainissement autonome :

Concernant l'assainissement individuel plusieurs contraintes ont été identifiées ; contraintes de superficies, de topographie et d'occupation du sol. Celles-ci devront être prises en compte dans le choix du type d'assainissement utilisé sur la parcelle concernée.

La commune possède déjà une carte d'aptitude des sols à recevoir l'assainissement autonome. Lors de la conception du schéma directeur d'assainissement, il a été constaté que les sols de la commune présentaient une perméabilité réduite et étaient donc généralement défavorables à un assainissement autonome (la plupart sont classés en catégorie III-orange, soit une aptitude faible à l'assainissement autonome). Pour l'assainissement autonome, le schéma directeur visait principalement à réhabiliter les systèmes déjà en place et leur mise en conformité.

Le contrôle des nouvelles installations en assainissement autonome est effectué par le Syndicat des Eaux coteaux du Touch.

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE GARONNE

SCHEMA COMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT

Lavernose - Lacasse

6.1.2.2 : Zonage des techniques d'assainissement  
et  
Complément à la carte d'aptitude des sols



Dessiné par : Julien ESCANDE

Planche : 1/1

Le : 29/05/2009

Echelle : 1/5000e

LEGENDE

	Zonage d'assainissement collectif existant ou prévu à court terme
	Zonage d'assainissement collectif existant ou prévu à court terme
	Limites d'études pédologiques (complément de la carte d'aptitude des sols de 1997)

TENDANCE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

CLASSE COUTURE	APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	DISPOSITIFS PRECONISES	
		CONTRAIRES PRINCIPALES	EPURATION DISPERSION
	Sols présentant des caractéristiques défavorables pour l'épuration et la dispersion	Perméabilité réduite, nappe importante	Filtre à sable classé ** Exutoire de surface

\* La mise en oeuvre de filtre à sable démontre la nécessité de disposer d'un exutoire superficial pour l'évacuation des effluents traités (travaux, fosse à l'aération d'exutoire, des solutions spécifiques avec infiltration, adaptés au contexte local, peuvent être envisagés. Une étude à la parcelle est conseillée pour confirmer la faisabilité de telles solutions.

